

Bruxelles, le 8 juin 2023
(OR. en)

10039/23
ADD 1
OJ CRP1 21

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie)
Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles
9 juin 2023 (10:00)

ADDENDUM N° 1 À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Les points suivants sont ajoutés:

Points sans débat (I)

Énergie

- | | | |
|-----|--|-----------------|
| 67. | Protocole d'accord sur la transition énergétique et l'approvisionnement énergétique entre la République argentine et l'UE
<i>Autorisation de négocier un instrument non contraignant</i> | 8347/23
ENER |
| 68. | Protocole d'accord sur l'efficacité énergétique et l'hydrogène renouvelable entre la République orientale de l'Uruguay et l'UE
<i>Autorisation de négocier un instrument non contraignant</i> | 9434/23
ENER |

Affaires étrangères

- | | | |
|-----|--|---|
| 69. | Décision d'exécution et règlement d'exécution du Conseil concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Somalie
Transposition de l'ONU
<i>Adoption</i> | 10154/23
10151/23 + ADD1
10153/23 + ADD1
CORLX |
|-----|--|---|